



Association Golfique et Sportive de Rougemont Le Château

Assemblée générale

Masevaux, le 14 décembre 2023

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

Je vous remercie vivement et très chaleureusement, au nom du Conseil d'Administration, d'avoir répondu à notre convocation pour l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association.

Des associations comme la notre ont pour but de rassembler des personnes pour œuvrer ensemble en faveur d'une cause ou d'un objectif commun. Celui qui nous a été confié par la FFG est de promouvoir, au sein de notre territoire, la pratique du golf .

Pour atteindre nos objectifs, nous avons besoin de l'implication de chacun d'entre nous. C'est le moyen le plus efficace pour élargir notre réseau en faisant connaître nos activités et en attirant de nouveaux membres. C'est aussi le moyen de partager les responsabilités et de répartir les tâches, ce qui allège la charge de travail de chacun. Enfin, ce travail collaboratif favorise l'engagement et la motivation des membres de l'association, en leur témoignant un réel sentiment d'appartenance et de participation.

Vous le savez, malgré le silence de la loi du 1er juillet 1901 à ce sujet, une association à but non lucratif est dans l'obligation de communiquer les documents inhérents à son fonctionnement interne à ses membres. Il s'agit donc d'un moment important, décisif, de la vie de notre club.

Nous sommes, selon la feuille d'émargement, 82 présents ou représentés, sur un total de 194 membres disposant du droit de vote. Le minimum requis par nos statuts étant fixé au cinquième (20%) de notre effectif, le quorum est largement atteint et nous pouvons légitimement délibérer.

J'ouvre donc les travaux de notre Assemblée ce jour, le jeudi 14 décembre 2023, à 18h00.

Je présiderai cette assemblée aux côtés de Martine HUS, notre secrétaire de séance. Nous serons assistés de Christine DOERENBECHER et de Jean-Marie BARRET que je vous propose, si vous le voulez bien, de désigner comme scrutateurs. Ils seront chargés de vérifier la liste des membres présents, les pouvoirs délivrés, et les conditions et résultats des votes à venir.

La proposition de désignation des scrutateurs est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de notre assemblée était indiqué sur la convocation qui vous a été adressée, par courriel, en date du 14 novembre 2023. Pour mémoire, l'ordre du jour de la réunion sera est le suivant :

1. Rapport moral du Président et rapports d'activités des sections
2. Vote du quitus sur le rapport moral et les rapports d'activités
3. Rapport financier du Trésorier
4. Rapport du réviseur aux comptes
5. Vote du quitus financier
6. Vote sur l'affectation comptable du résultat d'exploitation
7. Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2024
8. Vote sur le montant de la cotisation 2024
9. Désignation du réviseur aux comptes pour l'exercice 2024
10. Élections des membres du Conseil d'Administration
11. Questions diverses

1- Rapport Moral et rapports d'activités des sections

1.1 Propos liminaires du Président

[Intervenant : Yves ORLANDI]

J'évoquais, il y a un an déjà, les temps troublés que nous traversons dans des contextes géopolitique et économique incertains en faisant appel à notre capacité individuelle et collective de résilience.

Les choses ne se sont pas améliorés depuis, malheureusement.

Alors comment, en ce moment si particulier de l'année où nous nous adressons des traditionnellement des vœux et formulons nos espoirs d'une belle et heureuse année, trouver les mots pour dépasser notre sentiment actuel d'impuissance, conserver notre dynamisme pour continuer à agir, en gardant confiance en notre avenir ?

Une piste nous a été donnée par Voltaire à la fin de son célèbre conte philosophique Candide ou l'Optimiste : « Il faut cultiver notre jardin ! »

Il ne faut pas voir pas dans cette proposition, vous le savez, une invitation à un replis sur soi ni une pratique égoïste qui nous conduirait inévitablement à vivre sans plus nous soucier des autres ni être affectés par les violences, les malheurs et les injustices de ce monde.

Pour le philosophe c'est tout sauf de l'égoïsme : « notre jardin », c'est le monde, c'est notre monde et si, pour le plagier, la Providence semble se désintéresser momentanément des hommes, il leur appartient d'agir et de rendre meilleur leur «jardin», de faire prospérer leur terre, d'y travailler pour le progrès.

C'est sur ce credo que je vous invite à conduire nos travaux de ce jour, et pour faire face à l'adversité, à déployer toute notre énergie en œuvrant pour le bien commun, en gardant toujours en mémoire cette autre maxime de Voltaire : « *Une bonne année répare le dommage des deux mauvaises !* »

Avant d'entamer nos comptes rendus d'activités, je tiens, une nouvelle fois, au nom de l'association, à remercier et féliciter la direction du golf et de son personnel pour nous avoir permis, malgré l'importance du chantier entrepris par les actionnaires, de profiter au mieux de notre terrain de jeux, notre si cher et si joli jardin. Je le fais en m'adressant directement à Lionel BURNET qui se trouve ce soir en notre présence en sa nouvelle qualité de nouveau membre de notre association.

1.2 Chiffres clés de 2023

Au niveau national

Évolution licenciés en 2023		
445306	3345	0,76 %

Hommes			Femmes		
326588	3413	1,06 %	118718	-68	-0,06 %

Moins de 19 ans			dont moins de 13 ans		
42847	-307	-0,71 %	23864	-1078	-4,32 %

Total			Renouvellements		
445306	3345	0,76 %	368844	3916	1,07 %

Reprises			Créations		
36879	194	0,53 %	39583	-765	-1,90 %

Lien 1 - Adhérents AS (pourcentage 47,49 %)

Total			Renouvellements		
211462	-1128	-0,53 %	190551	-191	-0,10 %

Reprises			Créations		
7322	-660	-8,27 %	13589	-277	-2,00 %

Au niveau de notre club

Évolution licenciés en 2023		
594	8	1,35 %

Hommes			Femmes		
406	10	2,46 %	188	-2	-1,06 %

Moins de 19 ans			dont moins de 13 ans		
110	56	50,91 %	18	-8	-44,44 %

Total			Renouvellements		
594	8	1,35 %	529	37	7,52 %

Reprises			Créations		
28	-10	-26,32 %	37	-19	-33,93 %

Lien 1 - Adhérents AS (pourcentage 42,26 %)

Total			Renouvellements		
251	-25	-9,06 %	239	-7	-2,85 %

Reprises			Créations		
3	-2	-40,00 %	9	-16	-64,00 %

Historique récent

Année	Effectif	Renouvellements	Reprises	Création	Abandon
2013	603	538	17	48	62
2014	572	513	30	29	67
2015	569	502	31	36	70
2016	555	499	26	30	60
2017	582	506	41	35	65
2018	569	517	18	35	59
2019	519	474	19	26	76
2020	495	444	29	22	69
2021	548	441	45	62	50
2022	586	492	38	56	68
2023	594	529	28	37	

Commentaires :

France entière, avec plus de 445 000 licenciés au terme de la saison 2023, c'est un nouveau record de pratiquants pour la Fédération française de golf qui est placée, depuis 2021, au 4^{ème} rang des fédérations sportives françaises. Le nombre de 368 844 renouvellements est le plus élevé jamais obtenu par la fédération.

Pour notre golf, l'évolution du nombre de licenciés n'est que de 8 licences sur l'année, ce qui nous positionne toutefois au 277 rang du classement 2023 des clubs selon l'évolution des licenciés, sur les 637 clubs de golf répertoriés en France. La raison, principale de ce résultat semble être la baisse significative du nombre de créations (-33%) par rapport à 2022. L'étude des mouvements d'effectifs semble mettre en exergue l'importance du taux de renouvellement des licences qui pour Rougemont le Château est de 89 % contre 83 % pour le national.

Notre association sportive se réjouit d'une telle performance parce qu'elle traduit, à nos yeux, la volonté de notre golf de rechercher une relation durable de la structure commerciale avec ses clients. Outre les avantages directs et indirects qu'en retire l'entreprise sur le plan économique et commercial, cette politique nous semble la plus à même de résister à la concurrence que se font les golfs et à la volatilité grandissante des consommateurs que nous sommes. C'est également le moyen le plus sûr de faire de chacun d'entre-nous des promoteurs actifs du Golf de Rougemont le Château.

Sur le plan associatif, nous déplorons la perte de 25 membres. Outre les départs naturels suite à décès ou incapacités physiques temporaires ou définitives, nous pouvons noter une baisse de 16 créations par rapport à l'année 2022.

[Nous profitons de cet instant, pour témoigner à nouveau aux proches de nos chers disparus, nos plus sincères condoléances et adressons à nos amis en souffrance une rapide et complète convalescence].

Pour le déficit de recrutement nous mettrons en place en 2024, comme nous l'avions fait en 2022, une réunion d'information en début de saison pour expliquer aux nouveaux membres du golf de Rougemont le Château les raisons de nous rejoindre. Nous compterons aussi sur les salariés de la structure commerciale pour promouvoir plus largement notre association qu'ils n'ont pu le faire dans le courant de cet exercice. Nous savons que les nombreux changements de personnels intervenus dans le courant de l'année ont perturbé le fonctionnement normal de notre club.

Nous pouvons légitimement ambitionner, dans un avenir proche, avoir le même ratio d'adhérents que l'ensemble des clubs de golf en France, soit près de 48 %. Notre effectif serait alors de 282 personnes, soit une trentaine de personnes en plus. Pour mémoire nous ne comptons, en 2016, que 89 adhérents, enfants compris ! Nous avons donc accompli le plus gros de l'effort même s'il nous reste encore du boulot pour nous mettre au niveau des autres clubs.

Autre élément notable de cette rapide analyse des mouvements d'effectifs, notre taux de renouvellement s'élève à 95,22 %. Signe, je veux le croire, que notre association répond aux attentes de ses adhérents et que l'AS peut être considérée par le golf comme un acteur important de sa politique de fidélisation. Merci à vous pour ce résultat qui est le fruit de vos contributions personnelles.

1.3 Rapport d'activités de l'équipe fédérale messieurs

[Rapport de Vincent SIMON :]

Championnat Ligue/Équipe Messieurs 2ème Div 29/04/2023 Besançon

Après un gros quiproquo avec la fédération régionale de golf où nous avons inscrit 2 équipes simultanément une à Dijon et une au golf de Besançon... Rougemont château a terminé 1er lors de la première journée; éliminée en match Play par l'équipe locale de Besançon.

Rougemont château reste en 2 division!

Promotion Messieurs 27/05/2023 Faulquemont

Week-end plein d'émotions, auquel ont participé Fadi, Alan, Matisse, Michel, Philippe, avec François comme capitaine.

Compétition qui s'est soldé par une belle 4^{ème} place sur 15 équipes inscrites ce qui permet à Rougemont d'accéder en 2024 à la 4^{ème} division.

Promotion Mid-Amateurs Messieurs 24/06/2023 Nivernais

Cette compétition a été très brillante mais surtout bruyante en effet le golf de Nivernais se trouve à côté du circuit de Magny cours.

Stéphane, Philippe, François, Steward, Paul et Vincent ont pu hisser le golf de Rougemont en 4^{ème} division.

4^{ème} Division Seniors Messieurs 14/09/2023 Bitche

L'équipe senior a eu l'occasion de jouer sur un magnifique parcours de golf à Bitche où il y avait 16 équipes en lice, compétition sur 4 jours qui nous a permis de nous maintenir en 4^{ème} division.

Championnat ligue match play par équipes

Compétition qui regroupait cette année 10 équipes de notre Ligue Franche Comté. Nous finissons brillamment premier lors de la poule de qualification et en phase finale qui c'est joué sur le golf de Prunevelle. Nous finissons sur la 2^{ème} marche du podium.

Félicitations à tous les joueurs qui ont participé à cette belle performance qui reste la meilleure depuis la création de ce championnat de Match Play de la ligue de Franche comté

Classement Final :

- 1 - Luxeuil
- 2 - Rougemont
- 3 - Quatre Saisons
- 4 - Pontarlier/Prunevelle
- 6 - Val D'amour/Besançon
- 8 - Mont Saint Jean/Val De Sorne/Bournel

En guise de conclusion, nous pouvons considérer que 2023 aura été un beau millésime pour Rougemont le château. L'équipe a été rajeunie par de bons joueurs comme Fadi, Alan et Matiss et des joueurs en provenance d'autres golfs avec Michel, Stéphane et Frédérique.

1.4 Rapport d'activités de le section féminine et de l'équipe fédérale dames

[Intervenant : Valérie GEAY]

PARTIES AMICALES LES MARDIS : Participation moyenne de 6 à 20 dames en fonction de la météo... constat : peu de dames font 18 trous, bilan identique à l'an passé.

- Créneaux d'entraînement pour les dames par Julien avant les parties amicales de Mars à Juin (6 séances practice + parcours), 6 dames ont participé (idem à la saison passée).

- PARTICIPATION À LA SIX CUP, compétition réunissant 6 golfs (5 d'ALSACE), chaque golf organise une rencontre (2 meilleurs bruts + 4 meilleurs nets retenus) :

· Nous terminons 6^{ème} sur 6 équipes

30 Mars à Rouffach participantes : 7 joueuses de Rougemont

09 Mai Bouleaux : 8 participantes de Rougemont

30 Mai Ammerschwhir : 8 participantes de Rougemont

30 Août Hombourg: 6 participantes de Rougemont

19 septembre Rougemont: 12 participantes de Rougemont (baisse -9)

31 Août RHIN : 4 participantes de Rougemont

Constat : manque de compétitrices (difficile de performer car nous sommes peu à chaque fois , les autres clubs sont souvent + de 10...).

Organisation d'un scramble avec les seniors à Rougemont le 17 octobre, 10 participantes féminines (organisation à reproduire en début d'année sportive prochaine).

Organisation d'un moment de convivialité (fin de saison) avec repas (manalas).

Organisation par Maryse Sutter de deux marches dans les Vosges avec Repas (une au Gresson et une à l'auberge du Graber), organisation d'un repas et d'une visite de musée à Guebwiller en fin de saison.

Cotisantes à l'AS : 89 Femmes : baisse de 10 adhérentes.

Nouveautés 2024

En concertation avec Martine CROS et Martine HUS , nous avons décidé de faire deux entités au sein de la section féminine, une entité plutôt loisirs dont s'occuperait les deux Martine sus nommées et une entité plutôt compétition dont je m'occuperai.

Ces deux groupes sont bien sûr communiquant et toutes les dames peuvent participer aux deux.

L'idée est que chaque dame trouve son compte dans cette nouvelle organisation. Le fonctionnement concret sera mis en place à partir de la reprise 2024, les mardis des féminines perdurent et seront dorénavant à 9h30 pour permettre aux dames participantes de déjeuner ensuite au restaurant du golf. Les modalités de fonctionnement sont en voie de construction et vous seront communiquées au plus tôt .

1.7 Rapport d'activités de le section seniors

[Intervenant : Francis DOERENBECHER]

Casem

Cinq compétitions en poule sud avec les golfs Des Bouleaux, Chateau de Hombourg, Golf d'Ammerschwih, Alsace Golf Links Rouffach et Rougemont le Chateau,

Classement

1. Ammerschwih 1735 pts
2. Rouffach 1667
3. Bouleaux 1624
4. Rougemont 1612
5. Hombourg 1474

Pour la finale jouée à Hombourg , La Wantzenau l'emporte de 5 petits points face à Strasbourg.

En 2024, la finale sera organisée à La Wantzenau le Jeudi 3 Octobre et la réunion des Capitaines aura lieu à Rougemont le Jeudi 7 Novembre.

Scoring ; pour 2024 il sera modifié comme suit.

Somme des 2 meilleurs bruts et 5 meilleurs nets. Les résultats en brut ont priorité et les joueurs classés en brut ne sont pas classés en net.

La Casem de Rougemont aura lieu le Mercredi 15 Mai.

37 joueurs ont participé au moins une fois à la Casem cette année. Résultats en progrès mais encore insuffisants pour nous assurer la présentation d'une équipe complète pour toutes les compétitions...

AFC

Nous avons aligné 11 joueurs sur 15 à La Wantzenau, 17 joueurs à Rougemont, 13 joueurs aux Bouleaux, 16 pour la La Largue qui se jouait chez nous et 13 joueurs à Hombourg.

Compte tenu de cette trop faible participation de nos joueurs il est normal que nous terminons à la dernière place...

Nous ne pouvons que déplorer ce manque d'intérêt pour cette belle compétition qui nous fait découvrir d'autres golfs et qui sont toujours conclues par de sympathiques repas.

Gageons que nous saurons, l'année prochaine, convaincre plus de membres à venir nous rejoindre pour représenter dignement notre golf.

Grand Prix Seniors, Hommes et Dames

Trois Grands Prix ont été disputés dans de bonnes conditions , le 4^{ème} a été annulé en raison de mauvaises conditions météorologiques.

33 participants pour les 3 compétitions.

Le ringerscore est remporté par VAN DER HALDEREN en brut et De Maistre Bernard en net, pour les hommes.

CARMIGNON Chantal en brut et DOERENBECHER Christine en net pour les dames. Ils sont récompensés par 20 € au Proshop.

Ces joueurs, à part VAN DER HALDEREN remplacé par Roland GEYER ont été sélectionnés pour la Finale Formigolf à Sarrebourg où nous avons passé une journée agréable.

Dates projetées pour 2024 24 Avril , 5 Juin , 18 septembre.

Mercredis Seniors : une affluence respectable, entre 20 et 25 participants par mercredi, 34 joueurs différents ont participé.

Martine BOETSCH a été la plus assidue chez les dames et Raymond HOUDELETTE chez les hommes. En récompense de leur assiduité 20 € au Proshop.

Seniors Féminines

Quarante participants pour la compétition en Scramble dans une très bonne ambiance, nous renouvellerons la formule.

Séjour en Sicile Mars

12 participants ont apprécié le golf de Il Picciolo Etna. Le parcours de l'hôtel étroit et technique , le caddy-master qui préparait nos clubs. Guy le manager qui nous a conseillé pour les bons plans touristiques en collaboration avec Jean-Marie BARRET - Projet en cours pour Mars 2024 par Christine et Jean Marie,

Sortie pédestre en montagne du 14 Novembre

Nous avons dû annuler la marche par sécurité, la région étant sous les eaux. Coulée de boue à Sewen, Nous nous sommes réfugiés dans la bonne humeur à l'Auberge Fluhr du Ballon d'Alsace.

1.8 Rapport d'activités de l'école de golf

[Rapport de Julien DEMANGET]

-

RÉSULTATS SPORTIFS 2022 ET DIAGNOSTIC :

Pour cette saison 2023, deux joueurs ont évolué à un niveau régional et international.

Fadi BURNET (cadet) et Alan CEVIRGEN se qualifient aux Championnats de France (objectif numéro 1 de nos jeunes) grâce a leurs bonnes places au ranking amateur. Lina BURNET a participé aux MIR (Mérites inter régionaux) et est parvenue à se qualifier pour la FIR (Finale inter régionale). Elle n'accédera malheureusement pas au championnat de France où la sélection est très relevée.

Deux joueurs se détachent par leur niveau et/ou leurs résultats au sein de notre Club :

- **Alan CEVIRGEN** (Benjamin 1/ index 1.8)

Pour la troisième année consécutive, Alan figure sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau.

Il intègre, pour la saison 2023-2024, l'équipe de France des U14.

-

Notre école de Golf compte 32 jeunes dont 10 filles et le plus haut pourcentage de jeunes classés en Bourgogne - Franche Comté par rapport à l'effectif.

- **Fadi BURNET** (U16 première série fédérale/ index 1,5) :

Grand prix jeune des bouleaux : 1er

Qualif promotion inter régionale : 2eme

Grand prix de Dijon : 3eme

Grand prix de la ligue Grand Est : 4eme

Grand prix du Roncemay : 4eme

Participation à la Biarritz cup qui regroupe les 300 meilleurs joueurs Français

- OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET SPORTIF :

Objectifs : développer l'école de golf en augmentant le nombre de jeunes joueurs. Plusieurs actions du Comité Départemental menées en 2023 seront reconduites en liaison avec le programme sportif de la Ligue Bourgogne- Franche Comté pour cette nouvelle saison 2024.

Au niveau de notre Club, l'objectif principal pour cette année 2024 réside toujours dans la détection, la préparation et l'accompagnement des jeunes aux Championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Pour cela, des stages préparatoires et des regroupements départementaux sont proposés aux jeunes des écoles de golf concernés par ces actions.

Un groupe «élite» a été mis en place avec pour but d'approfondir l'entraînement avec une série de 8 coachings tout au long de la saison et l'intervention d'un coach sportif Léo DUVERNAY.

Les jeunes ont aussi pu bénéficier de l'intervention de Rudy OLMOS, spécialiste du putting ainsi que d'Eric HOUBALAH, champion du monde de long drive senior.

Ces regroupements ont comme objectif le perfectionnement du Golf dans tous ses aspects comme la technique, le physique, le matériel, le comportement, le mental, le développement de soi, l'étiquette, et l'évolution en groupe. Le but principal est de préparer nos jeunes pour intégrer le Golf de haut niveau auprès de la Ligue Bourgogne-France Comté et de les préparer chaque année pour le Championnat de France des Jeunes. Il est aussi primordial que nos jeunes s'amuse et prennent du plaisir, quel que soit leur niveau, lors de leur venue au Club au travers des différents événements sportifs que nous proposerons. (cours, compétitions juniors et adultes)

Nos stages et nos compétitions sont planifiés en fonction du projet et du calendrier sportif de la Ligue.

Ainsi que l'an passé, nous avons organisé deux événements visant à recruter de nouveaux jeunes :

Legta Valdoie lycée professionnel

Nous avons pu faire découvrir le Golf à une vingtaine de jeunes en formation professionnelle dans les métiers de paysagiste le 5 Avril 2023. Plusieurs jeunes ont été séduits et ont montré de l'intérêt pour notre discipline.

Manifestation sportive d'envergure "Bougeaulac"

Le Département du Territoire de Belfort, en collaboration avec le CDOS 90, a organisé le dimanche 30 Avril sur le site du Malsaucy, sa qui a pour but la promotion des sports de plein-air, Golf de Rougemont.

En touchant pas loin de 200 jeunes et leurs familles nous avons pu faire découvrir le Golf aux petits comme aux grands. Nous avons recruté 4 nouveaux jeunes issus de cet événement mais aussi 2 adultes.

SPORTISSIMO

Nous avons également initié pas loin de 300 personnes lors de l'événement Sportissimo où 51 disciplines étaient représentées dont le Golf. Nous avons pu recruter 3 jeunes également grâce à cet événement qui ont intégré notre école de Golf.

- Les catégories

• Babies :

Premier contact avec le Golf. L'objectif est de donner à l'enfant le goût du jeu, en développant son adresse, sa coordination, son équilibre.

• De 11 ans :

La détection et la préparation des jeunes dans la catégorie des - de 11 ans sont des actions fondamentales pour le développement et l'évolution du niveau sportif dans les catégories supérieures. L'école de golf est le vivier principal à la base de cette filière.

Pour remédier au déficit de jeunes joueurs en compétition, notre Club doit tout d'abord proposer aux plus jeunes de pratiquer des compétitions sur un parcours aménagé de 9 trous.

Cela permet d'abord d'acquérir une expérience sportive puis d'accéder progressivement à un premier classement.

Pour conduire cette politique sportive, il faut doubler le temps d'entraînement grâce à l'intervention des ASBC et animer nos écoles de golf en mettant en relation :

- Un coordonnateur (ex : le responsable des jeunes)
- Un ou plusieurs enseignants
- Un ou plusieurs ASBC (Animateur Sportif Bénévole de Club) - Les parents

• De 13 ans :

Dans la catégorie des -13 ans, le Club a pour rôle d'effectuer un suivi des meilleurs potentiels. Il est indispensable et nécessaire de développer l'esprit sportif de nos jeunes joueurs et de les encourager à jouer en compétition.

La FFG et la Ligue organisent et proposent un championnat multi- départemental intitulé «Challenge des écoles de Golf» pour toutes les catégories (index supérieurs à 21). Une série de 7 compétitions programmées entre le mois de Septembre et le mois de novembre 2024 permettra aux participants d'atteindre un premier classement sous forme d'index et de marquer des points pour le Club.

En parallèle nous avons organisé une série de 5 compétitions nommée le «Junior Séries » qui, sponsorisée par la FFG, a connu un beau succès avec la participation d'au moins une douzaine de nos jeunes à chacun des évènements.

Des Grand Prix jeunes ont été programmés pour cette saison 2024 pour les catégories sportives U10, U12, U14 et U16. Cela a pour objectif de maintenir une émulation en mettant en concurrence nos meilleurs joueurs (ses) avec ceux des autres Clubs de la Ligue BFC.

1.10 Rapport d'activités des compétitions de l'AS

[Rapport de Martine CROS]

L'association a pris en charge l'organisation de la traditionnelle **Compétition d'ouverture** le 16 avril 2023 en présence de 45 équipes et de 89 joueurs (contre 29 équipes de 57 joueurs l'année précédente).

Nous avons pu compter sur le restaurant « Sur le Green », le Pro-shop, Julien DEMANGET, le Crédit Mutuel de Masevaux et le groupe PREVOT Promotion pour récompenser les meilleures performances et offrir des jolis lots, par tirage au sort, à de nombreux participants.

Les compétiteurs ont pu bénéficier des soins de massage dispensés gratuitement par les étudiants de l'Association Montbéliardaise de Kinésithérapie AMEKI, sur proposition de Martin ALDINGER, un de nos membres actifs, originaire de Belfort, diplômé en 2006 en kinésithérapie et réadaptation à l'université catholique de Louvain, en Belgique.

Nous sommes heureux de noter que, pour la première fois depuis de nombreuses années, le solde comptable de cet événement ressort bénéficiaire. Ce résultat est dû principalement à la prise en charge, par nos bénévoles, du stand proposé au trou numéro 9. Je tiens donc, une nouvelle fois, à les remercier vivement et chaleureusement pour leurs implications et leurs disponibilités.

Les rencontres estivales du vendredi dites « **Green Friday** » ont rencontré une fois encore un succès appréciable. Il apparaît toutefois que la programmation de ces rencontres tous les vendredis est préférable à une animation par quinzaine. Nous nous efforcerons donc de remettre en place un rendez-vous hebdomadaire sous réserve de trouver des volontaires, parmi nous, pour les animer.

Nous avons dû renoncer à organiser notre compétition mi-saison en raison d'un souci de calendrier et des travaux d'aménagement du terrain.

Et c'est aux mauvaises conditions météorologiques du moment, que nous devons, vous le savez, l'annulation de notre **Compétition gourmande** qui marque désormais la fin de notre saison golfique.

Nous planifierons très prochainement, avec la direction du golf, nos 3 prochains événements majeurs sur 2024 (ouverture, mi-saison et clôture).

Rencontre du jumelage

Une petite délégation de 12 joueurs et joueuses de notre Rougemont Le Château (sur les 18 inscrits) s'est rendue à Profondeville, en Belgique, lors du week-end prolongé de la pentecôte pour participer à la première compétition entre nos deux clubs. L'accueil qui nous a été réservé par nos amis belges a été particulièrement chaleureux et l'organisation mise en place exemplaire.

Détail du programme

- Arrivée vendredi 26 mai en fin de journée.
- Accueil au Club House à 18h00 pour un verre de bienvenue avec présentation des familles accueillantes,
- Suivi par un repas commun au golf (participation individuelle de 30€ pour tous les participants - hors boissons)
- Visite de la ville de Namur, en compagnie des hôtes, avec un guide officiel.
- Samedi après-midi - compétition de 9 trous ou 18 trous - green fee tarif invité pour les visiteurs (équipes mixtes).
- Samedi soir dîner organisé au niveau des familles d'accueil. Ceux qui avaient fait le choix d'un hôtel ont été invités chez un membre de Rougemont Golf de Namur.
- Dimanche compétition officielle sur 18 trous par équipes (green fee offert pour les membres du club visiteur), formule 4BBB en match play , avec remise du trophée de la première rencontre aux équipes en fin de journée, en présence du Bourgmestre de Profondeville. L'équipe relevante a remporté ce match avec un total de 4 points sur 6. Elle conserve donc le trophée, une sculpture en bronze achetée en commun (200 €), jusqu'à l'année prochaine.

La compétition a été suivie du verre de l'amitié et d'un dîner de clôture au golf, offert aux participants visiteurs par le Club recevant (Le repas était payant pour les membres de Rougemont Golf de Namur).

Les membres de Rougemont le Château ont reçus de la part du club recevant une balle et une serviette marquées du logo du golf de Namur.

- Lundi matin, retour au pays avec le sentiment général que nous avons passé un excellent wee-kend, avec de nouveaux amis, dans une région qui mérite pleinement le voyage d'environ 5h30.

Il faudra nous montrer à la hauteur pour l'organisation de la prochaine rencontre, pour faire aussi bien, sans chercher toutefois à vouloir faire mieux

encore. La survie de ce jumelage nécessite une pleine et entière réciprocité et repose essentiellement sur la nature des liens que nous saurons, ou pas, entretenir avec les dirigeants et les membres de notre club jumeau.

Ils sont une vingtaine de joueurs à se déclarer fins prêts pour le match retour de la pentecôte 2024 (du vendredi 17 au lundi 20 mai).

En marge de ces rencontres festives et sportives il ne faut pas perdre de vue l'intérêt d'un possible et souhaitable partage d'expériences sur tous les aspects tournant autour de la gestion d'un golf et de ses diverses composantes (restauration, équipes de pro, démarche "développement durable" et, en particulier, l'expérience accumulée en Belgique suite à la législation du "zéro phytosanitaire").

Nouveauté 2024

Un appel à volontaires sera lancé dans le courant du printemps pour donner un coup de main au golf dans l'organisation de son **Grand Prix** .

1.11 Rapport d'activités partenariales

[Intervenant : Jean-Philippe BOLLECKER]



Une grande partie des activités que nous venons de vous présenter n'ont pu être réalisées qu'avec le soutien, de nos généreux donateurs. Nous les remercions vivement et chaleureusement, en votre nom et au nom de tous les golfeurs et golfeuses qui participent à nos événements. Leur appui est inestimable pour une association comme la nôtre qui ne peut compter, pour l'essentiel, que sur les cotisations versées par ses adhérents.

Nous sommes parvenus, au cours de l'année 2023, à recueillir plusieurs dons pour une valeur totale de 4.850 euros. Ces dons ont fait l'objet de la délivrance d'un justificatif fiscal qui accordera aux entreprises donatrices une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant du don effectué en numéraire.

Vous savez que, pour les particuliers, faire un don de 100€ à notre association ne coûte que 25€, après la réduction d'impôt de 75 %...

Notre association a également bénéficié d'un soutien financier de la SA qui s'est matérialisé principalement par le versement d'une somme de 6000 euros. Cette subvention a pour objectif de participer à nos frais d'engagement des équipes qui représentent le golf et sa marque commerciale dans le cadre des compétitions fédérales.

Enfin nous sommes particulièrement fiers et heureux d'avoir pu obtenir, pour la première fois de son histoire, une subvention de 2000 euros de la Commission permanente du Conseil départemental du département du Territoire de Belfort dans le cadre de notre politique sportive et du développement de la pratique du golf auprès des enfants et des établissements scolaires.

2. Vote du quitus sur le rapport moral et les rapports d'activités

[Intervenant : Yves ORLANDI]

L'ensemble des rapports qui viennent de vous être présentés vous rendent compte fidèlement des différentes actions nous avons réalisées au cours de l'année, dans le cadre de nos statuts et selon les différentes orientations politiques proposées par notre Assemblée.

Le quitus que je vais maintenant solliciter est un vote de confiance de l'assemblée générale qui vise à valider la gestion que son conseil d'administration a réalisé en son nom.

Je vous rappelle, avant de passer au vote, que l'article 11 de nos statuts précise que les décisions de l'assemblée générale sont normalement acquises par un vote à main levée. Toutefois, sur demande du président ou d'au moins d'un quart des membres présents, l'assemblée peut décider de procéder à un vote à bulletin secret.

[Résolution 1]: Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier du Trésorier

[Intervenant : Marc BISCHOFF]

Au chapitre des recettes :

Cotisations des adhérents	9 700,00 €
Participation financière de la SA	6 000,00 €
Droits de jeux	22 585,00 €
Dons et subventions	6 850,00 €
Revente de produits	622,00 €
Total des recettes	45 757 ,00 €

194 adhérents nous ont versés leurs cotisations de 50€ en 2023 (9 700,00 €). Rappel : les enfants de moins de 19 ans sont adhérents à titre gratuit de notre Association.

La participation de la SA (6 000,00 €) à nos dépenses engagées au titre des compétitions fédérales relève d'une convention annuelle. Jusqu'à présent, la dotation de la SA était réalisée par le biais d'un versement en numéraire et d'une appréciation de l'ensemble des moyens, prestations et équipements mis à notre disposition pour notre fonctionnement. Désormais la dotation se fait uniquement via le versement d'un soutien financier, l'ensemble des autres prestations faisant l'objet de l'établissement d'une facture.

Pour la première fois cette année, nous retrouvons dans la rubrique droits de jeux (22 585,00 €) l'ensemble des droits de jeux encaissés par l'Association à l'occasion de ses propres compétitions mais aussi de toutes les autres compétitions que notre Association organise sur Rougemont Le Château (GSA, CASEM, SIX CUP, TROPHÉE D'ALSACE,...). Ces derniers droit de jeux nous permettent de reverser au golf les greens fees des joueurs extérieurs et de supporter les dépenses de restauration, conformément aux règles de fonctionnement définies par les comités sportifs de chacune de ces compétitions.

Nous retrouvons, dans la rubrique dons et subventions (6 850,00 €), les montants que nous avons perçu des entreprises pour doter plus richement les compétitions organisées par l'AS.

Une dernière nouveauté : l'apparition de la rubrique « Revente de produits ». Nous retrouverons dans celle-ci (622,00 €) les droits de participation à nos stages de formations des adultes et, principalement, pour les années à venir, le montant de nos ventes de pots de miel.

Au chapitre des dépenses :

DÉPENSES de l'exercice

Achat de prestations de service	94,80 €
Achat de biens et matériels	246,79 €
Compétitions fédérales	
Droits de jeux FFG	1 505,00 €
Frais de déplacement	5 474,93 €
Compétitions régionales	
Greens fees extérieurs	5 420,00 €
Greens fees Rougemont Le Château	8 820,00 €
Frais de restauration	7 665,00 €
Lots et trophées	1 087,44 €
Compétitions AS	
Greens fees Rougemont Le Château	2 450,00 €
Frais de restaurations	205,23 €
Lots et trophées	1 382,00 €
Semaine de Rougemont	
Frais de restaurations	2 000,00 €
Lots et trophées	2 000,00 €
Enseignement sportif	
Prestations des formateurs	2 325,00 €
Sceaux de balles d'entraînement	840,00 €
Sac pédagogique (École de golf)	610,00 €
Achats de produits pour revente (miel)	900,00 €
Redevances fédérales et territoriales	500,00 €
Coûts de fonctionnement (assurance, cotisations fédérales, AG, divers)	935,59 €

Nous retrouvons dans les postes « Achat de prestations de service » et « Achat de biens et matériels » nos dépenses liées à l'apiculture (achat d'une ruche et des étiquettes aux couleurs de notre golf pour les pots de miel).

Dans la ligne « Compétitions fédérales » nous avons le montant des droits de jeux fédéraux et le défraiement des joueurs pour leurs déplacements.

Sous la rubrique « Compétitions régionales » nous avons détaillé les droits de jeux payés au clubs extérieurs de ceux reversés à notre club lorsque les compétitions se déroulent chez nous.

Les frais de restaurations correspondent aux repas proposés à nos joueurs et visiteurs. Il s'agit d'un jeu d'écriture comptable, puisque nous encaissons la

totalité des droits de jeux des compétiteurs (voir la ligne correspondante au niveau des recettes).

La rubrique « Lots et récompenses » regroupe les dépenses liées à la récompense des meilleures performances, en application des règles fixées par les comités.

Dans la rubrique « Compétitions AS » nous évoquerons la compétition du personnel pour laquelle, en accord avec la direction du golf, nous avons perçus la totalité des droits de jeux et dons, somme, que nous avons intégralement reversée au personnel du golf (2450,00 €).

Deux entreprises nous ont proposé de participer, à leurs côtés, à l'organisation d'une compétition, le 13 juillet, lors de la semaine de Rougemont (StableFord Didier Distribution), compétition qu'elles ont entièrement prise en charge (frais de repas et remise des prix).

La rubrique « Enseignement sportif » comprend la rémunération de notre enseignant pour la formation des équipes fédérales et nos jeunes espoirs ainsi que la prestation des intervenants extérieurs (un spécialiste du putting, un spécialiste du long drive). Nous y retrouvons également, à partir de cette année, la facture produite par le club pour la mise à disposition de sceaux de balles pour les entraînements des équipes et notre école de golf.

La ligne suivante « Achats de produits pour revente (miel) » correspond à la facture de notre apiculteur pour la mise à disposition de la production de miel de l'année, soit 60 kilos livrés en 120 pots en verre étiquetés, de 500g.

« Les redevances fédérales » sont les cotisations que notre club verse à la Fédération, la ligue, le comité territorial et les comités sportifs des compétitions GSA et CASEM.

Enfin les dépenses de fonctionnement couvrent notre assurance associative, les cotisations fédérales et de ligues, les frais bancaires, les frais de réception ou de bureau.

Résultat d'exploitation : Au final, le résultat provisoire de l'exercice, arrêté à la date de ce jour, ressort à **+ 1 295,22 €**. Toutes nos dépenses ont été comptabilisées à l'exception des frais liés à l'organisation de l'Assemblée de ce jour.

Nous déciderons de l'affectation de ce solde créditeur après l'obtention du quitus financier...

4. Rapport du réviseur aux comptes

[Intervenant : Philippe SCHWEBLIN]

Rapport de révision des comptes de l'exercice 2023 De l'Association Golfique et Sportive de Rougemont le Château

Mandaté par l'assemblée générale des membres en tant que réviseur des comptes de l'association, j'ai été en mesure d'exercer cette mission de contrôle le mardi 5 décembre 2023 au vu des documents présentés par Marc BISCHOFF trésorier de l'AGSR accompagné par Yves ORLANDI.

Cet examen m'a conduit à exprimer les conclusions suivantes :

1. Tenue des comptes :

Bien que l'exercice ne soit pas clos, les comptes de l'année 2023 étaient déjà dressés et pratiquement arrêtés. Seuls les éléments liés à la tenue de l'assemblée générale prévue le 15 décembre 2023 restaient à intégrer.

Comme pour l'exercice précédent, la comptabilité des recettes et dépenses est tenue d'une façon bien détaillée permettant de se reporter facilement aux pièces justificatives (factures, extraits bancaires). La forme adoptée convient bien à la gestion de la trésorerie de l'association.

Les frais de représentation et de déplacement du conseil d'administration correspondent aux réunions tenues au cours de l'exercice et leur montant correspond aux pièces justificatives produites.

Les remboursements de frais aux participants des compétitions fédérales sont justifiés par des décisions conformes du conseil d'administration.

1. Gestion des recettes et dépenses en 2023

La gestion de l'encaissement des cotisations du côté de la SA du Golf et le reversement effectué à l'association a permis de constater pour 2023 une bonne corrélation de leurs comptes respectifs. Le montant encaissé de 9 700 € qui correspond à moins de 200 cotisants reste cependant décevant par rapport au budget qui était de 12 500 € soit 250 cotisations. Il convient de rappeler aux membres du club que les licences délivrées par la FFG supposent qu'ils adhèrent à l'association sportive du club de Rougemont comme le prévoit la loi sur le sport.

Le montant global des recettes de 45 757 € est en forte augmentation par rapport au budget de 24 500 € pour plusieurs raisons :

- La subvention annuelle de la SA a été augmentée de 4 000 €
- Les dons et subventions ont été augmentées de 2 850 € grâce notamment à une subvention exceptionnelle de du département lié aux actions en faveur des jeunes
- Le montant des droits de jeu a été augmenté par les green-fees payés par les joueurs extérieurs lors des compétitions régionales à Rougemont, mais en contrepartie ces green-fees ont été enregistrés en dépenses au profit du club alors que ce passage dans les comptes de l'AS n'avait pas été prévu dans le budget de

2023. Cette opération sera désormais la règle et il en est tenu compte dans le budget 2024.

Les dépenses comptabilisées sont évidemment en forte augmentation, essentiellement dues à la comptabilisation des green-fees des compétitions régionales et du passage dans les comptes des recettes et dépenses de la compétition du personnel désormais considérée comme manifestation de l'AS, les autres postes restant relativement stables. Le remboursement par la SA des frais de participation des membres des équipes sportives a été effectué sur production de factures de l'association conformément aux dispositions de la convention.

2. Budget de l'exercice 2024

Le budget 2024 montre que l'association sportive continuera de développer ses activités pour les jeunes golfeurs en leur proposant notamment de voyager pour suivre le Tournoi international des dames à Evian, mais souhaite aussi de se diversifier dans des activités bioécologiques comme l'apiculture et la revente de miel et des plantations destinées compenser dans une certaine mesure les disparitions d'arbres dues aux travaux et constatées depuis deux ans.

Cette volonté de développer ces activités mais aussi de respecter l'environnement et notamment la biodiversité est de nature à susciter l'intérêt des autorités départementales et correspond aussi aux souhaits exprimés par les membres du club et par les responsables de la SA.

3. Assemblée générale

L'organisation de l'assemblée générale à la fin de l'exercice en cours permet de régler de manière simple la question des membres participant à l'approbation des rapports d'activité et des comptes de la saison passée et des membres habilités à se prononcer sur le programme et le budget de la saison suivante.

Fait à Rougemont le Château, le 11 décembre 2023
Philippe Schweblin

5. Vote du quitus financier

L'approbation du quitus financier est sollicitée par le président de séance par un vote à main levée.

[Résolution 2] :	L'assemblée donne quitus, à main levée et à l'unanimité, au Trésorier pour sa gestion comptable au cours de l'exercice 2023.
-------------------------	---

6. Vote sur l'affectation comptable du résultat d'exploitation

Le Conseil d'Administration vous propose donc de reporter l'intégralité du solde créditeur (**1 295,22 €**) en section de fonctionnement (report à nouveau), pour couvrir nos dépenses à venir.

La résolution suivante est sollicitée par le président de séance par un vote à main levée.

[Résolution 3] :	L'Assemblée décide, par vote à main levée et à l'unanimité, d'affecter l'intégralité des sommes disponibles sur notre compte bancaire , notre livret et notre caisse, en section de fonctionnement (report à nouveau).
-------------------------	---

7. Présentation du budget prévisionnel

[Intervenant : Yves ORLANDI]

7.1 Nos actions en direction des jeunes

Nous resterons aux côtés de Julien, notre enseignant PGA, pour l'assister lors de chacune de ses séances de formation dispensées dans le cadre de notre École de jeunes et participeront, ainsi que nous avons commencé à le faire en 2022, au challenge des écoles de golf organisé par le Comité Territorial.

En complément de son objectif statutaire qui est de promouvoir et de développer la pratique du golf dans le département du Territoire de Belfort et les départements voisins, notamment en organisant une école de golf pour les enfants, l'Association Golfique et Sportive de Rougemont le Château entend poursuivre la réalisation d'un vrai projet sportif pour ses jeunes au cours des 5 prochaines années.

Ce projet repose, pour l'essentiel, sur les recommandations de la Fédération Française de Golf. Les actions que nous voulons mener porteront sur

- L'information
- Le jeu
- Le coaching
- La préparation mentale et physique
- Les cours individuels

Le public concerné est celui qui révèle son intérêt pour la pratique « sportive » dans les écoles de golf labellisées. Ces enfants sont ceux dont la pratique du golf est plus importante que le seul temps d'école de golf.

Nous ambitionnons de présenter des enfants de notre école aux prochains grands prix jeunes et au championnat de France.

Notre club poursuivra enfin aussi ses actions au profits des jeunes en proposant des initiations à la pratique du golf aux élèves, dans le cadre scolaire ou en dehors, ou en participant à des manifestations comme Sportissimo, à Belfort et Masevaux.

Nous souhaitons également proposer à nos élèves de découvrir, en 2024, le monde de la compétition de haut niveau en nous rendant à Évian pour assister, sur une journée, à l'un des 5 tournois Majeurs du golf féminin mondial.

7.2 Nos actions en direction des équipes fédérales

Nous continuerons de les soutenir financièrement et sportivement afin de les amener à mieux figurer encore dans le tableau des résultats et porter plus haut les couleurs du club. Après l'intégration en 2023, de 2 joueurs de moins de 19 ans dans l'équipe des hommes, nous serons heureux d'accueillir, en 2024, deux jeunes filles issues de notre école de golf dans l'équipe fédérale des dames.

L'ensemble des équipes pourra, en début de saison prochaine, bénéficier de l'apport d'expériences de deux spécialistes, l'un du putting, l'autre de la préparation mentale, aux côtés de notre enseignant professionnel.

Nous veillerons à doter nos équipes d'effets vestimentaires marqués de nos couleurs, si nous parvenons à trouver de nouveaux généreux partenaires.

Pour répondre aux souhaits exprimés par l'assemblée délibérante de 2022 et afin de nous assurer d'une participation et implication des nos joueurs fédéraux, dames et messieurs, nous leur soumettrons en 2024, pour signature, une charte du joueur.

7.3 Nos actions en direction des équipes régionales

L'association se met à la disposition des responsables des équipes régionales (CASEM, AFC, SIX CUP, Trophée d'Alsace) pour recruter le nombre de joueuses et joueurs nécessaire et leur proposer des cours collectifs afin de mieux les préparer aux compétitions.

Pour 2024, nous nous efforcerons de mieux figurer dans les tableaux de classement en fin d'année en présentant des équipes complètes à chacune de ces compétitions.

7.4 Nos actions en direction de l'ensemble de nos adhérents

Après le Portugal, l'Espagne, les Baléares et la Sicile, la section seniors nous propose un séjour de golf à Lanzarote du 21 au 28 mars 2024, pour 1450 € par personne avec 4 parcours de golf.

La section des féminines envisage d'apporter quelques aménagements aux rencontres du mardi afin de rassembler plus de membres en proposant de nouvelles animations.

Les greens fridays seront reprogrammés tous les vendredis de la période estivale, de début juin à la mi-août.

7.5 Nos actions en direction de tous les usagers du golf

Pour un golf engagé en matière de biodiversité et dans la transition écologique

La commission terrain & biodiversité que nous appelons de nos vœux n'a pas été mise en place en 2023. Nous espérons pouvoir la démarrer en 2024 afin de poursuivre, aux côtés de la direction du golf, nos actions en faveur de la biodiversité et de suivre nos deux chantiers principaux.

L'installation de ruches sur le golf a débuté en 2023 avec une première production de 60 kilos de miel. En 2024, l'association fera l'acquisition de nouvelles ruches et deviendra, propriétaire d'essaims au gré des prochains essaimages qui seront réalisés par l'apiculteur exploitant actuel, Mathieu PEREZ.

Nous conduirons, aux côtés de la direction du golf, une campagne de reboisement en direction des abonnés du golf et en recherchant des donateurs.

Parakids Golf

Soucieuse de proposer une pratique inclusive et notamment d'ouvrir plus largement la pratique du golf aux enfants en situation de handicap, notre association envisage d'entamer, courant 2024, une première phase d'expérimentation afin de rejoindre le dispositif Parakids mis en œuvre par la Fédération Française de Golf.

Budget prévisionnel 2024

AGSRC Golf de Rougemont le Château

Prévisionnel 2024

RECETTES

Cotisations des adhérents	11 000,00 €
Participation de la SA – compétitions fédérales	6 000,00 €
Droits de jeux compétitions AS	20 000,00 €
Dons et subventions	2 000,00 €
Vente de produits	2 000,00 €
Total Recettes	41 000,00 €

DÉPENSES

Section équipes fédérales Dames et Messieurs	10 000,00 €
École des jeunes	2 000,00 €
Section Compétitions Régionales	16 000,00 €
Compétitions AS	3 000,00 €
Formation sportive	3 000,00 €
Section vie du club	1 000,00 €
Championnat des Rougemont	2 000,00 €
Actions pour la biodiversité	1 500,00 €
Redevances diverses	500,00 €
Assurances RC Associative	500,00 €
Frais de bureau et de fournitures	300,00 €
Petits matériels et équipements	1 000,00 €
Frais bancaires	85,00 €
Total Dépenses	40 885,00 €

SOLDE DE GESTION

115,00 €

8. Vote sur le montant de la cotisation 2024

Sur recommandation de notre Trésorier, le Conseil d'Administration vous propose, compte tenu de nos résultats antérieurs et de notre projet sportif, de maintenir le montant de la cotisation à 50 euros pour l'année 2024.

[Résolution 4] :	L'Assemblée décide, par vote à main levée et à l'unanimité, de maintenir le montant de la cotisation de 2024 à cinquante euros.
-------------------------	--

9. Désignation du réviseur aux comptes pour l'exercice 2024

Rappel : La nomination d'un réviseur aux comptes dans notre association ne découle pas de nos statuts qui restent muets sur le sujet, mais d'une décision volontaire de l'Assemblée. Les missions d'un réviseur aux comptes concernent principalement la certification des comptes annuels de l'association (bilan, compte de résultat et annexes). Dans le cadre de cet audit, il s'assure de la sincérité et de la conformité des comptes avec les informations fournies dans des documents sur la situation financière et le patrimoine de l'organisme audité et en rend compte à l'assemblée en produisant son rapport.

Je vous propose de désigner comme réviseur aux comptes, pour l'exercice 2024, Philippe SCHWEBLIN. Il pourra être assisté, en 2024, d'un autre membre de notre association.

[Résolution 5] :	L'Assemblée mandate, par vote à main levée et à l'unanimité, Philippe SCHWEBLIN pour s'assurer de la conformité des comptes et de la validité des documents comptables qui seront présentés à la fin de l'exercice 2024.
-------------------------	---

10. Élections des membres du Conseil d'Administration

L'article 9 de nos statuts précise que les membres du Conseil d'administration sont élus pour six ans par l'assemblée générale. Le conseil est renouvelé tous les deux ans par tiers, les deux premiers tiers sortants des membres du conseil initial sont désignés par tirage au sort.

Le tirage au sort a désigné, cette année, Philippe BEE, Martine HUS, Marc BISCHOFF. Nos trois administrateurs, j'en suis très heureux, ont confirmé qu'ils souhaitent tous se présenter à nouveau à l'élection, pour renouvellement de leurs mandats.

N'ayant reçu aucun autre acte de candidature avant le délai fixé (12 décembre), je vous invite à procéder à la réélection de nos administrateurs sortants.

[Résolution 6] :	L'Assemblée décide d'élire, par vote à main levée et à l'unanimité, Philippe BEE, Martine HUS, Marc BISCHOFF. Ils rejoindront les élus déjà en place pour constituer un Conseil d'Administration de 9 personnes, au total.
-------------------------	---

11. Questions diverses

11.1 Outil technologique

[intervenante : Suzy CERVIGEN]

Quant le golf fera-t-il l'acquisition, à l'instar de très nombreux golfs désormais, d'outils technologiques performants pour fournir à nos usagers des aides à l'analyse de leurs données techniques ?

[intervenant : Lionel BURNET, directeur du golf]

L'étude de cette demande est en cours. Nous projetons, en effet, de nous doter prochainement d'un tel équipement qui permet de mieux prendre en compte des données telles que le chemin du club, la vitesse de club, l'angle d'attaque, la distance et bien d'autres encore. Ces outils nous aident à mieux comprendre les paramètres qui influent sur la trajectoire de la balle et apporte aux entraînements un côté plus ludique qui permet de travailler les points faibles, via des données précises. Ils peuvent également servir utilement à la réalisation de fitting pour le pro-shop et nos clients.

Nous sommes, avec l'Association Sportive, à la recherche de partenaires pour le réaliser cet investissement qui reste aujourd'hui relativement onéreux.

11.2 Salle hors sac

[intervenante : Christine DOERENBECHER]

Serait-il possible, pour palier aux fermetures du restaurant, de disposer d'une salle hors-sacs, comme celles dont bénéficient les skieurs ou les randonneurs, pour manger, boire ou nous reposer avant de reprendre la route ?

[intervenant : Yves ORLANDI]

Le conseil d'administration de l'Association partage le besoin exprimé par Christine. La fermeture du restaurant le lundi nous prive de la possibilité de nous retrouver autour d'un pot ou d'une collation mais, plus encore, de partager un moment de convivialité avec les autres membres du club. Ces moments d'échanges sont essentiels pour maintenir du lien entre nous, pour nous sentir comme partie prenante et intégrante d'un club et être considéré comme tel et non pas comme le simple client d'un restaurant ordinaire. A nos yeux, le restaurant d'un golf revêt un caractère spécial en ce qu'il contribue directement, ou pas, au sentiment d'appartenance du golfeur à son club.

[intervenant : Lionel BURNET]

L'étude des résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers du golf met en évidence, il est vrai, cette question et évoque quelles pistes

d'amélioration. Une rencontre a été organisée avec Patrick afin d'y répondre au mieux, tout en prenant en considération les contraintes et les difficultés que nous connaissons de ce métier qui est confronté à des difficultés de recrutement accrues par la pandémie de Covid-19 et l'augmentation importante des coûts d'énergie.

Nous vous reviendrons vers vous, à l'issue de nos échanges, pour vous informer, via le newsletter, des nouveautés que nous souhaitons mettre en œuvre dès l'ouverture de la prochaine saison golfique.

11.3 Assurances

[Intervenant : Roger TRECCO]

Que couvre la garantie de la licence fédérale ? Prend-elle en charge, par exemple, la réparation d'un club ?

[Intervenant : Lionel BURNET]

L'assurance incluse dans la licence FFG couvre d'abord la **responsabilité civile** du golfeur. Il s'agit d'une obligation fédérale, en application du Code du Sport. Elle vise à couvrir les accidents corporels ou matériels que les licenciés pourraient causer à des tiers dans le cadre de leur pratique du golf en France ou à l'étranger.

Depuis 2016, la licence vise également à couvrir son détenteur d'une assurance facultative de type **individuelle accident**. Cette garantie vise à indemniser les dommages corporels que les licenciés pourraient subir à la suite d'un accident dont ils seraient victimes, sans tiers responsable identifié ou s'ils se blessaient seuls. Elle intègre aussi une garantie **assurance assistance** qui couvre les frais d'assistance et de rapatriement en cas d'accident lors d'un séjour golfique en France et à l'étranger.

Pour aller au-delà de ces couvertures, il convient de souscrire **une assurance pour vos équipements de sports et loisirs** par le biais d'un contrat spécifique et/ou en prenant l'option éventuellement proposée par son assureur habitation.

Je vous invite enfin à vérifier le contenu des garanties proposées par votre banquier au travers de sa carte, si le paiement de votre matériel a été réglé par ce moyen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Signatures :

Le président	La secrétaire de séance
Yves ORLANDI	Martine HUS